

Vienne

## VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

# Les cinq points à retenir du conseil communautaire

Édith RIVOIRE



*Une meilleure qualité de l'air, c'est le sujet sur lequel ont planché les membres du conseil de développement, qui proposent des actions. Photo Le DL/JLC*

**Finances, qualité de l'air, dispositif Citelab et vélos en libre-service... Tels ont été les principaux thèmes abordés, ce mardi 29 juin, lors du conseil communautaire.**

Mardi 29 juin, les élus de l'Agglomération se sont réunis, à la Verrière des Cordeliers à Sainte-Colombe, pour un nouveau conseil communautaire. Retour sur les faits marquants.

### • 1/La « robustesse financière »

Ce sont les mots de Christophe Bouvier, vice-président en charge des finances, qui a présenté les délibérations concernant les comptes administratifs et de gestion.

L'Agglomération bénéficie d'une « relative sérénité » au niveau financier, après une année 2020 « porteuse de nombreuses interrogations ». Vienne Condrieu Agglomération a pu « jouer la carte de la prudence et la carte du soutien à l'activité, sans oublier le fonds d'urgence ». Les ressources sont restées dynamiques et les charges de gestion sont maîtrisées. Avec une augmentation de 3,2 % des dépenses,

elles augmentent moins fortement que les dépenses réelles. L'épargne nette s'élève à 7,3 M €, ce qui permet de limiter le recours à l'emprunt.

## • 2/Des propositions d'actions pour améliorer la qualité de l'air

C'est le fruit du travail réalisé par les membres du conseil de développement, ces citoyens qui ont choisi de s'investir au service de la collectivité. Depuis 2018, ils ont mené un travail de fond sur le sujet de la qualité de l'air sur le territoire. Ils se sont basés sur des entretiens avec des industriels et des agriculteurs, sur l'accompagnement d'Atmo, l'observatoire agréé pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes, et sur un questionnaire auquel ont répondu (seulement) 248 personnes. Il en ressort neuf actions autour du chauffage au bois, des mobilités, des espaces verts, des industries... Le président de l'Agglo, Thierry Kovacs, a indiqué que ce rapport « sera une source d'inspiration dans chacune des délégations ».

## • 3/Citélab pour aider les créateurs d'entreprise dans les quartiers de politique de la ville

La Banque publique d'investissement (BPI) a déployé un dispositif intitulé "Citélab - révélateur de talents" pour accompagner les porteurs de projet et entrepreneurs résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce service permet aux habitants de bénéficier d'un appui dans la structuration de leur projet d'entreprise, de sécuriser leur parcours pour ensuite les orienter vers les réseaux d'accompagnement. La collectivité va répondre à l'appel lancé par la BPI, recruter un chef de projet et mettre en œuvre le "Citélab", le 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour une période de deux ans.

## • 4/Des vélos en libre-service

Trente vélos en libre-service seront proposés dès le lundi 5 juillet dans les communes de Vienne, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal. Une action qui vise à diminuer l'usage de la voiture individuelle. L'expérimentation va durer jusqu'à la fin de l'année.

## • 5/Pas de vague

Dans le flot des 43 délibérations à l'ordre du jour, il n'y a pas eu de vague. On n'a pas pu compter sur Erwann Binet, absent, qui, contrairement à ce qu'ont dit les mauvaises langues, ne se cachait pas après [sa défaite de dimanche aux élections départementales](#). Christophe Bouvier, patron du PS et adjoint aux finances, a assuré

qu'il rattrapait le retard accumulé pendant la campagne au niveau professionnel et qu'il participait à une réunion publique dans la commune où il travaille. L'unique vaguelette est venue d'Alain Oregia, premier adjoint à Reventin-Vaugris, qui s'est abstenu sur la délibération concernant le CRTE, le Contrat de relance et de transition écologique, voulu par l'État afin de faciliter la transition écologique. Alain Oregia s'est abstenu afin de dénoncer « [l'échangeur autoroutier à Reventin-Vaugris](#) qui va à l'encontre de ce CRTE ». L'infrastructure va, selon lui, « dégrader la qualité de l'air du village et la sécurité des habitants ».